



LES GROUPES DE TRAVAIL THÉMATIQUES :

Le principe

Les groupes de travail thématiques, qui associent les Marmandais, ont une réflexion transversale et collective sur certaines problématiques identifiées.

Les problèmes sont identifiés :

- soit par un signalement des habitants,
- par les conseils de quartier ou les conseils générationnels,
- constatés par les élus.

Leur objectif

Trouver les solutions les plus adaptées aux problèmes ou aux nuisances du quotidien .

La composition

Les groupes de travail thématiques seront composés d'habitants volontaires, d'élus et de techniciens.

Habitants à l'origine du signalement et directement impactés par le problème

Elus en charge du domaine de la problématique

Technicien mairie chargé de coordonner le groupe de travail ou rattaché au service municipal dont relève le problème.

Le rôle

- Analyser le problème,
- Identifier les différentes réponses possibles
- proposer la solution la plus adaptée

La méthode

- Réaliser une enquête sur le terrain,
- Organiser des débats
- Analyser les retours des débats,
- Mettre en place des expérimentations, les évaluer,
- Proposer la solution la plus adaptée,
- Evaluer les solutions
- Validation en commission municipale

Leur mise en place

Les groupes de travail thématiques seront mis en place par le maire ou par l'élue (e) en charge du domaine dont relève la problématique identifiée.

Les habitants seront invités à participer au groupe de travail par courrier, courriel ou sur le site de la Mairie de Marmande.

Le travail réalisé sera communiqué à la population sur le site de la Mairie.